

Le 1^{er} bataillon de chasseurs ou d'infanterie légère ci-devant chasseurs royaux provençaux

Historique :

1788-1791 :

Il fut formé en 1788 à Antibes, avec le 2^{ème} bataillon du Royal-Italien. Il comprenait 646 hommes. Le 1^{er} juillet 1790, le bataillon était toujours en garnison à Antibes. Il portait le numéro 2 avant la réforme de 1791.

1792 :

Le 1^{er} janvier, le bataillon se trouvait en garnison à Monaco. Effectif de 371 hommes. Le bataillon partit de cette position au mois d'avril pour se rendre à Collioure.

1793 :

Une compagnie du bataillon se trouvait au début de 1793, à l'armée du Nord. Le 1^{er} septembre, il se trouvait à l'armée des Pyrénées-Orientales, à Olette¹.

1794 :

Par la suite le bataillon ait été renvoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales et qu'il combattit à la bataille de La Montagne Noire. Le 19 avril, le bataillon était à l'armée des Pyrénées-Orientales dans la division de gauche à Elne². Il fut signalé également en novembre, dans la même armée, division Sauret, brigade Guillot³. Nous le retrouvons dans l'armée des Alpes dans la 1^{ère} division du général Petit-Guillaume aux alentours de Digne en 1794.

¹ Ordre de bataille de la collection **Nafziger**, armée des Pyrénées-Orientales, 1^{er} septembre 1793.

² **Chuquet**, *Dugommier*.

³ **Chuquet**, *Dugommier*.

Portraits :

Soubeiran, soldat au régiment ci-devant de Cambrésis, puis dans les dragons (1785). Chasseur du département de Haute-Garonne (1792). Capitaine de grenadiers au 1^{er} bataillon d'infanterie légère. Capitaine au 1^{er} régiment de cavalerie par décret de la Convention Nationale (19 fructidor an II). Il passa chef d'escadron au 20^{ème} régiment de dragons⁴.

Jean-Baptiste **Vincent**, originaire de Paris, volontaire à 19 ans, au 1^{er} bataillon de Paris (21 juillet 1791), caporal (28 avril 1792), sous-lieutenant au 1^{er} bataillon d'infanterie légère (28 janvier 1793), lieutenant à la 17^{ème} demi-brigade légère de première formation (1795), chevalier de la Légion d'honneur (1804), capitaine au 13^e léger (1805), chef de bataillon au 69^e de ligne (1811), major et officier de la Légion d'Honneur (1813), chevalier de Saint-Louis (1815), mis en non-activité (1816), blessé à Jemappes (6 novembre 1792), Saint-Elme, Castiglione (1796), Saint-Michel et Busaco (1810). Il était de frère de François-Nicolas Vincent, secrétaire général du Ministère de la guerre et l'un des chefs du parti des hébertistes qui demanda pour lui une lieutenance : *« Au nom de Jean-Baptiste Vincent, volontaire de la 6^e compagnie du 1^{er} bataillon de Paris, à l'avant-garde de l'armée de Dumouriez, le patriote Vincent, son frère, représente au Ministre que les accidents survenus à ce citoyen depuis la campagne, l'ont totalement affaibli. Il a passé tout le quartier d'hiver dans les hôpitaux de Bapaume, Lille et Péronne. Un affreux incendie arrivé dans cette dernière ville exigea le secours des volontaires, Vincent, lancé au milieu des flammes, venait d'en retirer un enfant, il court pour en arracher un second, la voûte de la maison s'écroule sur sa tête, la lui ouvre jusqu'à la fossette, et sa main droite est écrasée. Avant ces quatre mois de souffrances, il avait, avec six camarades, partagé les vexations de son capitaine qui bientôt fut reconnu pour un fripon. Ami uniquement de la vérité, Vincent eut tout le courage de la franchise. Devenu le plus zélé défenseur de la compagnie, il quitte un jour les rangs au moment de l'exercice, il fait connaître au capitaine l'intention des volontaires, lui cite les délits dont il est accusé, lui déclare que des citoyens ne peuvent, ni ne doivent servir la Patrie sous le commandement d'un homme sans probité. Vincent est mis aux arrêts. Mais en peu de jours, sa liberté lui fut rendue et le capitaine chassé. Ce jeune citoyen, toujours dans les avant-gardes des combats, par conséquent un des précurseurs de la victoire, mérite sans doute un avancement. Il n'a été, il n'a pu être aucunement secouru de ses parents pendant toute la campagne, son frère était persécuté ou dans les fers, son tuteur est un avare et un mauvais citoyen, sa famille, il a eu la douleur de la voir saccagée dans ses chaumières à quelques lieues de Verdun. Vincent ne peut plus regarder que sa chère Patrie, il l'a toujours tendrement aimée, elle est tout son espoir. Ce sont les crimes commis contre elle sur son autel ensanglanté qui ont fait fuir cet ami de Paris (il y avait une place avantageuse), il était sur cet autel l'une des dernières victimes qui l'attendaient la mort (Vincent était l'un des douze commissaires députés à la maison commune), il croyait son frère au milieu du carnage, il ne voulait pas quitter. Il défia les baïonnettes des brigands qui le commandaient, l'humanité fut sa seule arme. Il quitta tout lorsqu'il vit les cachots s'ouvrir pour son frère. Il l'a vengé, il a bien servi sa patrie. Ministre,*

⁴ Dezaunay, *Histoire du 1^{er} régiment de cuirassiers*, p. 348.

vous êtes patriote, tu es juste et sensible. Voici ma demande. Que mon frère, en recevant de toi un grade d'avancement dans la ligne, puisse passer à Paris, que je le vêtisse, que je l'embrasse, que je pleure et me console avec lui de nos malheurs domestiques. Mon frère repartira aussitôt continuer la campagne. Je ne le reverrai que quand la Patrie n'aura plus d'ennemis, avec estime et reconnaissance, Vincent, électeur, membre de la Commune, le 14 novembre 1792, l'an 1^{er} de la République »⁵. François-Nicolas Vincent était né en 1767 à Paris, fils d'un concierge de prison, lui-même clerc de procureur durant cinq ans. Il vivait misérablement dans une petite chambre et fut l'un des premiers membres du club des Cordeliers où il y occupa le poste de secrétaire-greffier. Electeur de la section du Théâtre-Français (1792), il entra au Conseil général de la commune de Paris à la place de Fabre d'Eglantine (10 août), secrétaire à l'Assemblée électorale de Paris (11 novembre), commissaire des guerres (28 février 1793), poste qu'il refusa pour rester à Paris, nommé à nouveau à ce poste auprès du général Berruyer, il ne rejoignit pas. Il entra au Ministère de la guerre, secrétaire-général du département de la guerre. Arrêté, il fut interné à la prison du Luxembourg et défendu par Hébert au club des Jacobins (21 décembre). Libéré (2 février 1794), il se lança dans la lutte politique féroce de ce début d'année, dans les rangs des hébertistes. Arrêté à nouveau (23 mars), il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté.

⁵ **Chassin** et **Hennet**, *Les volontaires nationaux pendant la Révolution*, tome 1, pages 731 et 732.